Centre de formation professionnelle des Portages-de-l'Outaouais

Conseil d'établissement
Procès-verbal
Réunion du 23 avril 2025 - 17 h – Vision-Avenir

Étaient présents et présentes :

Geneviève Fullum, Parent d'élève
Julie Legris, Parent d'élève
Mindebasse Modeste Dion, élève Vision-Avenir
Odette Laurin – personnel de soutien
Mathieu Papin - enseignant
Magguy Plantier – personnel professionnel
Sylvain Rivest – directeur
Cynthia Smith – APCHQ
Mario Viens – organisme socio-communautaire

Absences :
Leslie-Anne Barber – CISSSO
Hudon, Pascal, élève Asticou
Chantal Courchaine, Option femmes (présence téléphonique)
Catherine Louis-Seize – enseignante

M. Viens souhaite la bienvenue aux membres.

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Viens fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils désirent y apporter des modifications.

Aucune modification

résolution 24-25-014

Mme Fullum propose d'adopter l'ordre du jour modifié et elle est appuyée par M. Papin.

Adoptée à l'unanimité

2. Vérification du quorum

M. Viens procède à la vérification du quorum et à l'ouverture de la séance, il est 17 h 01.

M.V.

3. Adoption du procès-verbal du 19 février 2025

M. Viens donne quelques instants aux membres pour revoir le document et s'il y a des modifications à y apporter. M. Papin demande que le terme AET soit modifié pour ATE au point 4.

résolution 24-25-015

M. Papin propose d'adopter le procès-verbal modifié et il est appuyé par Mme Plantier.

Adoptée à l'unanimité

4. Suivi du procès-verbal du 19 février 2025

M. Rivest informe les membres des suivis :

Co-voiturage : Après consultation avec le CSSPO, il informe les membres que le Centre ne peut pas empêcher des adultes de faire du co-voiturage. Cependant, on ne doit pas en faire la promotion.

Efforts budgétaires demandés : Le Centre va très bien. Nous comptons 25 ETP de plus que l'an passé à pareille date.

5. Mot des élèves

M. Viens invite M. Dion à prendre la parole.

M. Dion informe les membres que les billets pour la soirée des finissants se sont très bien vendus. Même les élèves qui ont déjà terminé leur formation ont hâte à cette soirée.

M. Dion désire remercier la direction, car il a été constaté que, pour chaque élève qui termine sa formation, le personnel trouve un stage pour ces derniers.

M. Rivest mentionne qu'il a sensibilisé le CSSPO à l'engagement de ses finissants en Secrétariat/Comptabilité pour palier à la pénurie de main-d'oeuvre. Alors les élèves trouvent plus facilement un stage au CSSPO.

6. Mot du directeur

M. Viens invite M. Rivest à prendre la parole.

M.V.

6.1 Inscriptions 2025-2026

M. Rivest explique les tableaux. Il mentionne qu'il a dû embaucher 2 retraités pour prêter main forte pour les dossiers d'admission. Nous sommes à plus de 900 demandes à ce jour sans compter les demandes de réadmissions.

6.2 PPP 2024-2025

M. Rivest informe les membres que nous avons reçu les élèves de ESHG et de LJP du 7 au 11 avril dernier.

6.3 Tournoi d'hockey

M. Rivest mentionne que les élèves du CFPPO ont remporté le championnat pour une 2e année consécutive. Cette activité développe un sentiment d'appartenance et une grande fierté pour les élèves du CFPPO.

6.4 Olympiades

M. Rivest mentionne qu'une autre façon de se démarquer et d'encourager les métiers, ce sont les Olympiades de la FP. L'événement a lieu tous les 2 ans à Québec. Les enseignants sont à former les élèves qui y participeront du 7 au 10 mai. Comme l'Outaouais comporte 3 centres de formation offrant le programme de Mécanique automobile, nous avons procédé à des Olympiades régionales que nous avons remportées. Alors nos élèves iront représenter le CFPPO en mai prochain. Si l'un d'eux remporte une médaille d'or, il y a possibilité de participer aux Olympiades nationales et internationales.

6.5 Soirée des finissants

M. Rivest mentionne que tous les billets ont été vendus. Nous sommes aux derniers préparatifs pour le 3 juin au Casino du Lac Lemay. Il rappelle que l'événement est autofinancé par la vente de billets.

Pour plusieurs élèves, ce sera leur premier bal de finissants, car certains n'ont pas connu cet événement à cause de la Covid 19.

M.V.

M. Viens va représenter le CE lors de cet événement.

6.6 Info-budget

M. Rivest informe les membres que ce sont les ETP de l'année antérieure qui mène au budget prévisionnel de cette année.

On nous a demandé de ne pas bonifier le budget. Nous nous sommes adaptés au budget provincial du 1er avril au 31 mars.

M. Rivest informe qu'il ne disposera que de 431 000 $ jusqu'au 31 mars 2026.

Nous avons 2 nouveaux programmes qui débuteront en soudage-assemblage (et haute pression) et en plâtrage. Normalement le ministère nous accorde un budget (1/3 2/3) pour les nouveaux programmes. Nous sommes en attente de réponse à ce sujet.

En principe, nous devrions adopter le budget prévisionnel à la rencontre du 11 juin. Cependant, les règles budgétaires ne sont pas encore disponibles.

Alors possiblement que le tout sera reporté en septembre prochain. Nous sommes en attente de détail.

7. Dossiers pour adoption

7.1 Frais scolaires 2025-2026

M. Rivest résume les maquettes et explique le déroulement du processus. Nous disposons d'un cadre de référence pour les frais.

Modifications de dernière minute : Soudage haute pression à cause du nouveau programme. Prochaine cohorte en mai 2025.

M. Rivest informe les membres qu'il a ajouté un montant de 20 $ pour financer les activités et la vie scolaire. Cela nous permettra de continuer à offrir des activités aux élèves car les coupures budgétaires ne nous permettaient plus de mettre sur pied des activités (dîner d'accueil pour les élèves, dîner de Noël, déjeuner Muffins pour la persévérance scolaire, dîner pizza pour le comité des élèves, etc.).

M. Rivest informe les membres des derniers changements à apporter aux maquettes. Suite à une décision du tribunal, il nous sera impossible d'obliger les élèves à s'acheter des chapeaux et des lunettes de sécurité. Le Centre devra

M.V.

fournir ces équipements aux élèves. Cependant, il demande aux membres d'accepter qu'une note soit inscrite sur les maquettes disant que ces équipements peuvent être fournis par le Centre, mais que pour une question d'hygiène, nous recommandons que les élèves s'en procurent personnellement.

Mme Fullum demande si les enseignants ont procédé à un exercice de restrictions au préalable. M. Rivest mentionne que les chefs de groupe consultent toujours les enseignants de leur département à ce sujet.

résolution 24-25-016

Mme Smith propose d'adopter les frais scolaires et elle est appuyée par Mme Legris.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Code de vie 2025-2026

M. Rivest mentionne les changements qui ont été surlignés en jaune dans le document.

Le seul changement majeur a été apporté à l'horaire des cours. Suite à la nouvelle convention collective des enseignants et après une consultation au conseil des enseignants, il a été décidé que les périodes de 60 minutes seront changés pour des périodes de 90 minutes avec 50 minutes pour le diner.

Sauf pour Charpenterie qui fonctionne sur un horaire de 7 h par jour. 4 périodes de 90 minutes et la dernière période est d'une heure.

Ces nouvelles mesures vont éviter les pertes de temps à chaque heure

résolution 24-25-017

M. Papin propose d'adopter le Code de vie et il est appuyé par Mme Fullum.

Adoptée à l'unanimité

8. Varia

Aucun

9. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 11 juin 2025 à l'immeuble Asticou. Comme ce sera la dernière rencontre de l'année, pour l'occasion un souper chaud sera servi. Mme Laurin vous fera parvenir un choix de menu au préalable. Lors de cette rencontre il sera question du rapport annuel.

M.V.

11. Levée de l'assemblée

résolution
24-25-018

Mme Smith propose la levée de l'assemblée et elle est appuyée par Mme Plantier. Il est 17 h 45.

Adoptée à l'unanimité

Sylvain Rivest
Directeur

Mario Viens
Président

M.V.